

**Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement**

**Paris, le 13 avril 2014**

La convocation au Conseil d'Arrondissement a été adressée, individuellement à chaque conseiller par Mme Anne HIDALGO, la Maire de Paris, le 7 avril 2014 pour la première réunion de la mandature, le 13 avril 2014 à 11heures, conformément à l'article L. 2511- 25 du Code général des collectivités territoriales.

Un exemplaire de cette convocation a été affiché dans la mairie d'arrondissement, le 8 avril 2014

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

Désignation du secrétaire de séance  
Élection du Maire d'arrondissement  
Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement  
Élection des adjoints au Maire d'arrondissement

Le dimanche 13 avril 2014, à 11heures, les membres du conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des fêtes de la Mairie Annexe de la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement, sur la convocation adressée individuellement à chacun des conseillers le 7 avril 2014 par Mme Anne HIDALGO la Maire de Paris et affichée à la porte de la mairie, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L. 2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10, L.2122-13, L.2122-15, L.2511-25, L.2511-25-1,

Étaient présents :

M. Didier ANTONELLI, Mme Marianne AUFFRET, M. Éric AZIÈRE, M. Hervé BÉGUÉ, Mme Agnès BERTRAND, Mme Célia BLAUDEL, M. Amine BOUABBAS, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pascal CHERKI, Mme Catherine CHEVALIER, Mme Marie-Laure DAUCHEZ, M. Stéphane FERTIER, M. Cédric GRUNENWALD, Mme Elisabeth GUY-DUBOIS, Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Mme Sylvie LEKIN, M. Bertrand LESAIN, M. Florentin LETISSIER, M. Nicolas LIEBAULT, Mme Valérie MAUPAS, Mme Caroline MECARY, Mme Chantal MERCHADOU, M. Etienne MERCIER, M. Cyril MOURIN, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, Mme Danièle POURTAUD, M. Armand RENARD, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Mélody TONOLLI.

Mme Sylvie LEKIN doyenne d'âge, conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 11heures.

Mme LEKIN ouvre la séance à 11h03.

**Mme LEKIN**

Mesdames et Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir prendre place : cette séance du Conseil d'arrondissement va débiter.

La séance du Conseil d'arrondissement est ouverte.

Le Code général des collectivités territoriales me donne le privilège et l'honneur d'ouvrir et de présider ce Conseil d'arrondissement qui procédera à l'élection de la première femme Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement.

Je remercie le public d'être venu si nombreux et je vous souhaite de continuer à venir assister aux séances du Conseil d'arrondissement : nous y apprenons beaucoup sur notre arrondissement. Je vis depuis plus trente ans dans ce 14<sup>ème</sup> arrondissement, que j'apprécie tout particulièrement. Il est un arrondissement très riche en diversités, en cultures, en solidarités et en convivialités. Je le sais à travers toutes mes années de militantisme et à travers les très riches rencontres que j'ai pu faire.

Je veux remercier toutes celles et tous ceux avec lesquels j'ai milité et travaillé. Je formule le souhait que les projets, sous cette nouvelle mandature, nous réunissent à nouveau tous ensemble, et que nous puissions changer et améliorer la vie du 14<sup>ème</sup> arrondissement et des Quatorziens.

Je ne peux terminer cette intervention sans saluer le courage de mes amis écologistes qui ont mis une doyenne sur leur liste.

Je vais maintenant citer, par ordre alphabétique, tous les conseillers de ce nouveau Conseil d'arrondissement :

M. Didier ANTONELLI, Mme Marianne AUFFRET, M. Erie AZIERE, M. Hervé BEGUE, Mme Agnès BERTRAND, Mme Célia BLAUDEL, M. Amine BOUABBAS, Mme Marie-Claire CARRERE-GEE, M. Pascal CHERKI, Mme Catherine CHEVALIER, Mme Marie-Laure DAUCHEZ, M. Stéphane FERTIER, M. Cédric GRUNENWALD, Mme Elisabeth GUY-DUBOIS, Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Mme Sylvie LEKIN, M. Bertrand LESAIN, M. Florentin LETISSIER, M. Nicolas LIEBAULT, Mme Valérie MAUPAS, Mme Caroline MECARY, Mme Chantal MERCHADOU, M. Etienne MERCIER, M. Cyril MOURIN, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, Mme Danièle POURTAUD, M. Armand RENARD, M. Hermano SANCHES-RUIVO, Mme Mélody TONOLLI.

**- Projet de délibération 14 2014 13**

**Désignation du secrétaire de séance**

**Mme LEKIN**

Je vous demande de bien vouloir valider les deux secrétaires de séance, qui sont les deux benjamins de cette liste : j'appelle à mes côtés Mme Melody TONOLLI et M. Florentin LETISSIER.

**DELIBERATION N° 13**

M. Florentin LETISSIER est désigné Secrétaire de séance.

Mme Mélody TONOLLI est désignée Secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

**Mme LEKIN**

Nous allons maintenant donner la parole à ceux qui souhaitent la prendre et, éventuellement, à des déclarations d'autres candidatures que celle de Mme Carine PETIT.

Je laisse la parole à Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

**Mme KOSCIUSKO-MORIZET**

*« Merci, Madame la présidente.*

*Je voudrais d'abord présenter mes chaleureuses félicitations à tous les élus et, en particulier, aux nouveaux élus, à vous-même, Madame la présidente et, par anticipation, à Madame PETIT, puisque nous ne présentons pas nous-mêmes de candidat : nous voterons « blanc ».*

*Je vous félicite, Madame, par avance.*

*Je voudrais, en amont, dire quelle opposition nous entendons mener : notre opposition sera à la fois déterminée et mobilisée.*

*Certains sujets ont fait dissension durant cette campagne et continueront probablement à faire dissension au sein de ce Conseil d'arrondissement, puisque nous avons des désaccords de fond, ce qui est légitime. J'imagine que nous nous opposerons sur la défense du commerce et de l'artisanat ou sur l'équilibre du projet Saint-Vincent-de-Paul.*

*D'autres sujets ont mobilisé de manière transversale, tels que le sujet de l'avenue du Général Leclerc, la place Denfert-Rochereau, un nouveau bâtiment pour le conservatoire de musique, la réhabilitation du Stade Elisabeth, ou encore le maintien de la Fondation Cartier. Nous serons vigilants à ce que ces aménagements, qui ont déjà été promis en 2008 par la municipalité sortante, ne soient pas renvoyés aux calendes grecques. Nous souhaitons pouvoir être associés, avec les habitants du 14<sup>ème</sup>, le plus en amont possible, à tous les éventuels choix qui seront faits sur ces questions, pour partager notre position sur ces sujets importants*

*En tout état de cause, nous serons, demain comme nous l'avons été durant la campagne, aux côtés et du côté des habitants du 14<sup>ème</sup> arrondissement.*

*Je vous remercie, Madame la présidente ».*

**Mme LEKIN**

Je laisse la parole à M. Eric AZIERE.

**M. AZIERE**

*« Je vous remercie, Madame la présidente.*

*A mon tour, je voudrais féliciter tous les élus de ce Conseil municipal et leur dire, au nom de l'UDI et du MODEM, que nous prenons acte du suffrage universel et que nous ne présenterons pas de candidat à la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement, non pas que nous considérons qu'il s'agisse d'une élection sans enjeu, bien au contraire : nous avons le sentiment que la campagne municipale n'est pas derrière nous et qu'aujourd'hui, ce n'est pas un rideau qui se baisse sur le dernier acte d'une pièce de théâtre ou d'une mandature municipale, mais au contraire, qu'un rideau se lève sur une nouvelle mandature dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement.*

*Nous souhaitons qu'il soit dès aujourd'hui clair que l'UDI et le MODEM se détermineront, au sein de ce Conseil municipal, sur la base de trois principes : premièrement, la sincérité des promesses qui ont été faites pendant la campagne municipale ; deuxièmement la vérité des constats qui ont été dressés et qui sont maintenant devant nous ; enfin, la réalité des propositions qui seront les vôtres*

*pour cet arrondissement, sur lesquelles nous aurons une attitude évidemment constructive, mais forcément critique.*

*Ces trois orientations guideront notre opposition, une opposition constructive, une opposition de travail, une opposition d'écoute, une opposition d'ouverture : autant nous serons opposants dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, autant nous serons, dans le cadre de ce débat démocratique, de véritables partenaires.*

*L'UDI et le MODEM ne sont enfermés dans aucun dogme, dans aucune certitude et dans aucun ostracisme. Comme l'a dit Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, à laquelle je veux dire que nous sommes particulièrement fiers d'avoir mené cette campagne derrière elle, dans cet arrondissement, nous serons attentifs à tous les thèmes qui ont été mis en avant durant cette campagne, qui resteront autant de points de vigilance.*

*Pour nous, ce qui compte avant tout, est de faire régner le 14<sup>ème</sup> arrondissement dans la compétition parisienne et de dépasser les clivages partisans dès qu'il sera question d'améliorer la vie quotidienne des habitantes et des habitants du 14<sup>ème</sup> arrondissement. »*

**Mme LEKIN**

Je laisse maintenant la parole à Madame Marie-Claire CARRERE-GEE.

**Mme CARRERE-GEE**

*« Merci, Madame la présidente.*

*Le 30 mars dernier, les habitants du 14<sup>ème</sup> arrondissement et les Parisiens ont fait le choix d'accorder une nette majorité de leurs suffrages à Carine PETIT, pour le 14<sup>ème</sup> arrondissement, et à Anne HIDALGO, pour Paris. A toutes deux, comme à leurs équipes, je souhaite bonne chance, et comme la chance ne saurait suffire, je leur souhaite de bien et de beaucoup travailler pour les Parisiennes et les Parisiens et pour notre arrondissement, que nous aimons tous.*

*Si le résultat de ces élections municipales est net, beaucoup d'habitants du 14<sup>ème</sup> ont également, et avant tout très nettement, exprimé des sentiments forts : leur défiance vis-à-vis de l'action des partis politiques, leur forte demande de respect, le refus que la vie locale et que la vie de notre arrondissement soient l'étape d'une stratégie politicienne, leur fort mécontentement face à des situations de notre pays et leur crainte pour l'avenir, les difficultés criantes concernant les fondamentaux de la vie quotidienne, le logement, la sécurité, les transports, l'emploi, l'éducation des enfants et des jeunes, le pouvoir d'achat et notamment les fiscalités locales.*

*Tous autour de cette table, nous ne partageons pas les mêmes points de vue sur les solutions à apporter à ces difficultés. Et vous, comme nous, majorité comme opposition, nous avons entendu les mêmes paroles pendant cette campagne ; nous avons aussi entendu, en comparaison avec la situation de 2008, et même si les résultats de ces élections municipales vont dans le même sens que celles de 2008, que la situation de beaucoup d'habitants s'est détériorée depuis six ans.*

*Loin de moi l'idée de penser ou de dire que cette détérioration serait due uniquement à l'action municipale. Tel n'est pas le sujet, mais je crois que nous devons tous avoir une conscience forte de ces difficultés, et j'espère que la future Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement et ses équipes auront à cœur de répondre à ces attentes si fortes des habitants de notre arrondissement.*

*Comme nous l'avons fait durant la précédente mandature, avec toute l'équipe « 100% 14<sup>ème</sup> », nous soutiendrons vos projets, très clairement et sans hésiter s'ils nous paraissent être dans l'intérêt des habitants du 14<sup>ème</sup> arrondissement. Nous mettrons autant de cœur à les combattre, ici comme auprès des habitants, lorsque ne sera pas le cas.*

*Un mot pour Madame la future Maire : nous voulons croire que vous aurez à cœur, aussi, de respecter l'opposition municipale et les droits de cette dernière. Je pense notamment au droit à une information normale concernant les projets de la municipalité et en amont des délibérations, pour ceux des projets qui feront l'objet de délibérations : les élus du 14<sup>ème</sup> n'ont pas moins de droits que*

*les membres des conseils de quartier. Je pense aussi à notre droit de pouvoir informer les habitants du 14<sup>ème</sup> arrondissement de notre action, dans des conditions satisfaisantes.*

*Par avance, je vous en remercie. »*

**Mme LEKIN**

Monsieur Florentin LETISSIER a la parole.

**M. LETISSIER**

*« Mesdames et messieurs les élus du 14<sup>ème</sup> arrondissement, mesdames et messieurs du personnel municipal, mesdames et messieurs du public,*

*Le groupe écologiste, composé de Célia Blauel, Sylvie Lekin, Armand Renard et moi-même, se réjouit de la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui. Elle sera pour nous l'occasion d'agir en faveur des projets que nous avons portés dans la campagne municipale et dont la philosophie est simple : permettre aux habitantes et habitants du 14<sup>ème</sup> de vivre mieux dans leur arrondissement. Cette élection municipale a montré un fort désir d'écologie au sein de la population, et nous mettrons tout en œuvre pour y répondre.*

*L'écologie, mesdames et messieurs, est une vision globale de la société, dont nous pensons qu'elle apporte des solutions aux crises que nous traversons. L'écologie, c'est évidemment agir pour préserver notre environnement et améliorer notre cadre de vie. Mais c'est aussi combattre les inégalités sociales, dans une société où une grande part des richesses reste concentrée dans les mains des plus favorisés, alors qu'une répartition plus équitable permettrait de dégager les moyens nécessaires pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages les plus modestes, et de trouver des moyens de financement supplémentaires pour adapter nos villes aux défis posés par la pollution et le changement climatique. Et l'écologie, c'est aussi une profonde modernisation de notre démocratie, où l'échelle locale occupe une place très importante. Les élections l'ont montré : les citoyennes et citoyens ne sont plus satisfaits du fonctionnement des institutions politiques. Ils le disent à travers l'abstention ou le vote pour l'extrême droite. Nous sommes évidemment conscients de cette situation.*

*En tant qu'élus locaux, nous voulons dire simplement que nous ne souhaitons pas décider de tout, entourés de quelques experts ou conseillers. Nous serons des élus de terrain, à l'écoute des préoccupations des habitantes et des habitants, et nous appelons à la mise en place d'une véritable démocratie participative à l'échelle locale.*

*L'écologie, au niveau local, comme au niveau national ou international, repose donc sur ces trois piliers : environnemental, économique et social, démocratique.*

*Dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, l'enjeu environnemental consiste à rendre la ville plus économe en énergie, plus verte et moins polluée. Il y a les grands projets : construire un véritable écoquartier à Saint-Vincent-de-Paul, faire de la petite ceinture un grand jardin et l'ouvrir à la promenade, réaménager l'avenue du général Leclerc en réduisant la place de la voiture au profit des transports collectifs et modes de déplacement doux. Et puis, l'écologie du quotidien : réduire et recycler les déchets, mieux isoler les bâtiments, généraliser l'alimentation bio dans les cantines scolaires, développer l'agriculture urbaine et la végétalisation de nos quartiers, donner la priorité aux piétons et aux vélos.*

*L'enjeu économique et social consiste à rendre la ville moins chère. Et notamment mobiliser les instruments réglementaires et juridiques pour faire baisser le montant des loyers, soutenir le tissu associatif, lutter contre l'exclusion de certaines populations, en particulier les personnes sans domicile fixe et les personnes sans-papiers. Mais c'est aussi donner plus de place à de nouveaux modèles économiques : économie sociale et solidaire, économie circulaire, créatrices à la fois d'emploi et de lien social.*

*L'enjeu démocratique consiste à donner plus de pouvoirs aux conseils de quartiers, mettre en place des budgets participatifs, ouvrir des ateliers publics d'urbanisme sur les grands projets de notre*

arrondissement.

*Ce sont tous ces projets que nous, groupe écologiste, voulons défendre au sein de la future majorité municipale.*

*Nous soutenons la candidature de Carine PETIT à la fonction de Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement. Elle a mené avec succès la campagne municipale qui a conduit à la victoire de la gauche et des écologistes. Nous voulons la réussite de cette majorité de progrès, et nous prendrons donc toute notre part au travail collectif qui commence aujourd'hui. Nous saluons aussi l'opposition, dont nous souhaitons qu'elle puisse jouer pleinement son rôle.*

*Nous voulons également dire à tous les membres du personnel municipal que nous nous réjouissons de travailler avec eux dans les années à venir, au service des habitantes et habitants du 14<sup>ème</sup> arrondissement...*

*... Habitantes et habitants à qui iront nos derniers mots. Nous leur disons : à tout de suite, à très vite, pour faire de notre arrondissement un lieu où chacune et chacun se sente bien.*

*Je vous remercie. »*

**Mme LEKIN**

Madame Catherine CHEVALIER a la parole.

**Mme CHEVALIER**

*« Chers collègues,*

*C'est avec plaisir et émotion que je prends la parole au nom des élus communistes pour saluer et féliciter l'ensemble des nouveaux élus. Il y a une semaine, le Conseil de Paris se réunissait pour élire à la tête de la capitale de notre pays une femme, Anne HIDALGO. Aujourd'hui, nous nous apprêtons à élire comme Maire du 14<sup>ème</sup> une autre femme, Carine PETIT. Cela ne nous laisse pas indifférents et nous permet de saluer l'ensemble des combats et des luttes féministes.*

*Je salue également les collègues de la précédente mandature, que j'ai appris à découvrir durant cette campagne : des femmes et des hommes progressistes et de bonne volonté. Je rends un hommage particulier à Aline ARROUZE, élue communiste au Conseil de Paris, et à Paul ROUSSIER, adjoint au Maire, communiste : j'en profite pour saluer son travail d'inlassable combattant contre l'exclusion.*

*Cette élection nous conforte dans le bon choix d'avoir créé une liste d'union de gauche avec Carine PETIT, prenant en compte le bilan local de la précédente mandature menée par Pascal CHERKI et permettant d'ancrer Paris à gauche, face aux velléités de reconquête par la droite.*

*Paris doit faire office de bouclier social face aux politiques d'austérité menées par le gouvernement.*

*Je souhaite de tout cœur, au long de ces six années, que notre collaboration soit fructueuse, proche des citoyens, qui ont renouvelé leur confiance, au plus près de nos engagements, reprenant les grandes lignes de la campagne.*

*La question est de savoir comment pouvoir encore habiter Paris aujourd'hui : cela devient de plus en plus cher et il est de plus en plus difficile de se loger, de se nourrir, de vivre, tout simplement.*

*Notre programme est à même d'y répondre : 30% de logements sociaux en 2020 dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, création de nombreuses places en crèches, aide alimentaire, services publics, mettre l'humain au cœur de nos préoccupations en intensifiant les équipements de proximité, faire de notre arrondissement un modèle d'équilibre où chaque habitant, et notamment parmi les plus fragiles, y trouve sa place.*

*Cette nouvelle mandature doit, dès le début, être un rassemblement volontaire et combattif, sachant rester à l'écoute de nos concitoyens, vigilant sur la mise en œuvre des propositions portées au long de la campagne. Les élus communistes/Front de gauche sont déjà mobilisés pour porter le progrès de la gauche rassemblée.*

*Les habitants de notre arrondissement pourront compter sur leurs élus, pour agir au quotidien et mettre en œuvre une nouvelle avancée sociale, écologique, et être présents partout pour lutter contre l'austérité. »*

**Mme LEKIN**

La parole est à Monsieur Pascal CHERKI.

**M. CHERKI**

*« Je vous remercie, madame la doyenne.*

*A mon tour d'adresser mes plus sincères félicitations à tous les nouveaux élus de cette mandature. Le 30 mars dernier, une majorité des Parisiennes et des Parisiens a souhaité que l'aventure de la gauche à Paris continue, en accordant une majorité des suffrages à Anne HIDALGO. Ils ont souhaité également que l'expérience de la gauche rassemblée dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement se poursuive en donnant une majorité de suffrages à Carine PETIT.*

*Il s'agit d'un moment important, pas uniquement parce que nous allons élire la première femme Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, mais également car cette élection intervient dans un contexte de crise très importante, très difficile et très aiguë pour une majorité de nos concitoyens et qui doit, nous toutes et nous tous, élus que nous sommes, nous amener à réfléchir et à prendre la mesure de nos fonctions : nous devons aborder l'exercice de notre mandat avec beaucoup d'humilité et d'ambition.*

*Humilité, parce que ce que nous faisons, nous le faisons au service des habitantes et des habitants. L'action que nous menons en tant qu'élus, cette fonction que nous incarnons, dépositaires de la confiance, incarnant une fraction de la souveraineté populaire, nous la devons d'abord et avant tout à celles et ceux qui nous ont fait confiance. C'est donc avec humilité que nous devons, à chaque étape de notre mandature, ne pas oublier d'où nous venons et qui nous a porté aux responsabilités.*

*Il faut le faire également avec ambition, car la politique peut changer les choses : elle peut le faire quand elle le fait avec la bonne volonté de considérer que l'ordre établi n'est jamais immuable ; elle peut le faire quand elle considère que des marges de manœuvre peuvent être créées ; elle peut le faire lorsqu'elle considère que les limites peuvent être repoussées ; elle peut le faire lorsque le débat politique prend le pas sur les positionnements des formations que nous incarnons.*

*La force de la gauche à Paris est d'être une majorité rassemblée. Rassemblée dans une diversité qui n'est pas niée, qui est reconnue, qui est construite, qui évolue, et qui est toujours tournée vers la volonté exclusive et unique de la mise en œuvre d'une politique au service des Parisiens.*

*C'est parce que nous sommes cette gauche rassemblée, forte et mobilisée, que nous arriverons, nonobstant les difficultés du moment et la crise très importante qui nous frappe, à faire de notre ville une ville où il fait bon vivre*

*Cette majorité parisienne, elle se décline dans la plupart des arrondissements : dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, nous avons une majorité rassemblée, et c'est donc avec beaucoup d'émotion et un très grand plaisir que j'ai le privilège de présenter au nom de la majorité municipale, la candidature de Carine PETIT à la fonction de Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement.*

*Je vous remercie. »*

- **Projet de délibération 14 2014 14**

**Élection du Maire d'arrondissement**

**Rapporteuse : Mme Sylvie LEKIN**

**Mme LEKIN**

J'invite maintenant le Conseil à procéder à l'élection du Maire : en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

*Les conseillers d'arrondissement procèdent au vote.*

**Mme LEKIN**

Le nombre de votants était de trente et vingt-trois d'entre eux se sont exprimés: Madame Carine PETIT est élue avec vingt-trois voix.

**DELIBERATION N° 14**

**Premier tour de scrutin**

Le Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-8, L.2122-9, L.2511-25,

Vu l'invitation de Mme Sylvie LEKIN, Présidente de séance, à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire,

Vu la candidature de Mme Carine PETIT,

**DELIBÈRE**

Article unique : Mme Carine PETIT ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30

Bulletins blancs et nuls : 7

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

A obtenu :

Mme Carine PETIT : 23 voix



**Mme PETIT**

« Chères citoyennes et chers citoyens du 14<sup>ème</sup>, chers collègues,

Merci pour cette confiance. Je croyais que j'aimais le 14<sup>ème</sup>, mais finalement pas du tout : je l'aime encore plus, grâce à vous... Et cette journée est le début de l'écriture d'une nouvelle page pour notre arrondissement.

Cette nouvelle page a été permise par ce moment de débat démocratique et de reconquête auquel les citoyennes et citoyens du 14<sup>ème</sup>, en participant plus que dans les autres arrondissements de notre ville, ont exprimé clairement un choix, un cap, une direction, dont je suis à partir de cet instant la garante aux côtés d'Anne HIDALGO, Maire de Paris. Je les remercie avec beaucoup de respect et de chaleur, et je veux leur dire aujourd'hui que je serai digne de cette confiance démocratique accordée.

Je souhaite évidemment la bienvenue à mes 29 nouveaux collègues de cette instance et, de la même manière, je salue avec beaucoup de gratitude mes anciens collègues, qui se sont investis depuis les six dernières années et depuis treize ans pour certains d'entre eux, en faveur de cet arrondissement. Je serai attentive à leurs messages d'expériences de ces années passées.

Je veux, en tout premier lieu, vous dire ce sentiment de joie, de fierté et de responsabilité, avec lequel je porte cette écharpe tricolore, symbole majeur de la fonction d'élue de la République.

Fierté d'être aujourd'hui la première femme Maire de cet arrondissement, alors que dans quelques jours, notre République célébrera le 70<sup>ème</sup> anniversaire du droit de vote accordé aux femmes par le Général de Gaulle.

Joie d'avoir apporté, avec mon équipe, toute l'énergie nécessaire à la victoire d'un projet de gauche et de progrès pour Paris avec Anne HIDALGO.

Emotion aussi, lorsque je pense à ceux qui m'ont précédée à cette fonction, et pouvoir avec mon équipe poursuivre le travail mené par Pierre CASTAGNOU qui a été le dernier, en 2008, à mener cette bataille : ce matin, je me souviens très précisément des mots émus et forts qu'il avait prononcés lors du premier Conseil municipal de la mandature qui s'est achevée.

Et puis, je prends avec moi, et pour mon équipe, la pugnacité et la ténacité de Pascal CHERKI à défendre partout où cela doit se faire les projets nécessaires à l'intérêt collectif de notre arrondissement : merci à toi, Pascal.

Partout en France, les Français ont adressé un message fort qui révèle une impatience, une incompréhension, ou bien une colère. Plus nombreux encore, et dans le 14<sup>ème</sup> aussi, sont celles et ceux qui, par désarroi et résignation, se sont réfugiés dans l'abstention, message de défiance à l'égard du politique, de la politique.

J'agirai au quotidien pour combattre cette indifférence et cette résignation politique et j'aurai la même exigence vis-à-vis de mon équipe. Nous voulons relever pour le 14<sup>ème</sup> ce défi, celui d'une équipe fidèlement ancrée dans les valeurs de la gauche rassemblée, unie, efficace et solide au service d'une action locale et fédératrice.

Des élus et une Maire engagés à vos côtés pour donner à nouveau envie de faire plus ensemble.

Je suis désormais la Maire de tous les habitants du 14<sup>ème</sup>, responsable de la tenue et de la mise en œuvre des engagements que nous avons pris devant vous. C'est pour nous clairement répondre aux premières préoccupations des habitants de notre arrondissement : celle du logement accessible, d'une ville qui lutte contre la vie chère, d'une ville assumant la transition écologique, favorisant la réussite éducative, une ville d'innovation et d'ambition et tout à la fois protectrice. Une ville qui agrège, qui fédère et qui n'oppose pas les uns aux autres.

Engagée pleinement dans cette nouvelle fonction, sachez que je ne me lasserai jamais de parcourir avec vous les rues commerçantes pour être à votre écoute ; je ne me lasserai jamais d'aller visiter

*avec vous, autant de fois que cela sera nécessaire, les écoles, les jardins, les équipements, pour qu'ils correspondent toujours plus à vos attentes et à vos besoins ; je ne me lasserai jamais de nos échanges sur les marchés, dans les cafés : ils nous permettront d'être attentifs et réactifs ; je ne me lasserai jamais de découvrir vos engagements et projets associatifs, solidaires, citoyens.*

*Parce que, comme je l'ai déjà dit, nous sommes allés, ces derniers mois, chercher le 14<sup>ème</sup> et chaque habitant les yeux dans les yeux, nous sommes aujourd'hui en ordre de marche pour réaliser avec vous.*

*Je sais aussi que je pourrai, avec mon équipe, m'appuyer sur les agents d'un service public municipal fort auquel je suis attachée et qui continuera à travailler à améliorer encore plus la qualité de notre ville et les nouvelles exigences de notre projet de mandature.*

*Nous avons les pieds sur terre et nous savons que, d'ici, du 14<sup>ème</sup> arrondissement et du jardin de l'Observatoire, nous pouvons regarder les étoiles.*

*Cher 14<sup>ème</sup>, je suis très fière d'être ton nouveau capitaine et je suis impatiente, maintenant, de te présenter cette nouvelle équipe.*

*Encore une fois, les yeux dans les yeux : vous pouvez compter sur moi, vous pouvez compter sur nous.*

*Merci beaucoup. »*

**- Projet de délibération 14 2014 15**

**Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement**

**Mme PETIT**

Nous reprenons maintenant l'ordre du jour de notre séance, et je vais demander à mes collègues de bien vouloir fixer et approuver le nombre d'adjoints au Maire : le 14<sup>ème</sup> arrondissement peut prétendre à douze adjoints et je vous propose donc de délibérer et de fixer, par délibération et par vote à main levée, à douze le nombre d'adjoints au Maire.

Je sou mets au vote cette délibération.

**DELIBERATION N° 15**

Le Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-25 et L. 2511-25-1,

Considérant que le nombre d'adjoints à la Maire d'arrondissement ne peut excéder 30% du nombre total des membres du Conseil d'Arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre,

Considérant que la limite de 30% peut être dépassée pour la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du Conseil,

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT, la Maire,

## DÉLIBÈRE

**Article unique** : le nombre d'adjoints à la Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement est fixé à 12

Votants : 30

Pour : 23

Contre : 0

Ne prennent pas part au vote : 7

**Mme PETIT**

Cette première délibération est donc adoptée et je vous en remercie.

- **Projet de délibération 14 2014 16**

**Élection des adjoints au Maire d'arrondissement**

*Rapporteuse : Mme Carine PETIT*

**Mme PETIT**

Je vous propose maintenant de procéder, à travers un vote à bulletin secret, à l'élection des douze adjoints au Maire suivants :

En tant que première adjointe au Maire, je propose Mme Elisabeth GUY-DUBOIS, en charge du développement économique, de la famille, de la petite enfance, des seniors et du handicap.

Je vous propose ensuite, par ordre alphabétique, les adjoints au Maire suivants :

- M. Didier ANTONELLI, en charge de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative ;
- Mme Marianne AUFFRET, en charge de l'urbanisme, des grands projets d'aménagement et de la santé ;
- Mme Agnès BERTRAND, en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes scolaires et du quartier Jean-Moulin/Porte d'Orléans
- M. Amine BOUABBAS, en charge de l'habitat, de la gestion locative et des sports et du quartier Pernety ;
- M. Cédric GRUNENWALD, en charge de la prévention, de la sécurité et de l'espace public et du quartier Montsouris-Dareau ;
- Mme Sylvie LEKIN, en charge de la voirie, des déplacements et de la propreté ;
- M. Florentin LETISSIER, en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, du plan climat et de l'économie sociale et solidaire, et du quartier Montparnasse-Raspail ;
- M. Nicolas LIEBAULT, en charge des affaires sociales, de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement d'urgence ;
- Mme Valérie MAUPAS, en charge des espaces verts, des parcs et des jardins, et du quartier Mouton-Duvernet ;
- M. Cyril MOURIN, en charge du commerce, de l'artisanat et de l'innovation sociale ;
- Mme Mélody TONOLLI, en charge de la culture, de la jeunesse, de la politique de la ville, de l'éducation populaire et du quartier Didot-Porte de Vanves.

*Les conseillers procèdent au vote.*

## DELIBERATION N ° 16

Le Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8 L.2511-25 et L.2511-25-1,

Vu l'invitation de Mme Carine PETIT à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection des adjoints,

Vu les listes de candidatures,

### DÉLIBÈRE

**Article unique** : La liste conduite par Mme Elisabeth GUY-DUBOIS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue.

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne : 30

Bulletins blancs et nuls : 8

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 11

A obtenu :

Liste conduite par Mme Elisabeth GUY-DUBOIS et composée de M. Didier ANTONELLI, Mme Marianne AUFFRET, Mme Agnès BERTRAND, M. Amine BOUABBAS, M. Cédric GRUNENWALD, Mme Sylvie LEKIN, M. Florentin LETISSIER, M. NICOLAS LIEBAULT, Mme Valérie MAUPAS, M. Cyril MOURIN, Mme Mélody TONOLLI : 22 voix

#### **Mme PETIT**

Le nombre de votants était de trente, et vingt-deux d'entre eux se sont exprimés.

La liste des adjoints, paritaire, est donc adoptée par le Conseil d'arrondissement. Je tiens à remettre devant vous, à chacune et chacun d'entre eux, leur belle écharpe tricolore inhérente à leurs nouvelles fonctions : je pense qu'il s'agit d'un moment important, et je souhaite que nous le partagions, avant que nous partagions un pot de l'amitié.

Avant cela, je voulais aussi signaler les délégations d'un certain nombre de conseillers délégués auprès de moi et auprès de certains de mes adjoints. Ces délégations, qui feront l'objet d'un arrêté du Maire, concernent :

- Hernano SANCHES RUIVO, conseiller de Paris, conseiller délégué auprès de la Maire en charge des affaires européennes et délégué, auprès de la Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, aux affaires européennes, aux anciens combattants et à la mémoire ;
- Etienne MERCIER, conseiller de Paris, délégué auprès de la Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement en charge des projets liés aux grands axes de voirie, et notamment l'avenue du Général Leclerc. Nous travaillerons évidemment également avec l'adjointe à la Maire en charge de la voirie ;

- Catherine CHEVALIER, conseillère d'arrondissement et conseillère déléguée auprès de la Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, en charge de l'économie circulaire et du projet de halle alimentaire ;
- Danièle POURTAUD, conseillère d'arrondissement et conseillère déléguée auprès de la Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, en charge du patrimoine, des métiers d'art, des manifestations culturelles et de l'égalité femmes/hommes ;
- Armand RENARD, conseiller d'arrondissement et conseiller délégué auprès de la Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, en charge des jardins partagés et de la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs, je tiens à féliciter, comme je l'ai déjà fait la semaine dernière, les personnes suivantes, qui travailleront également pour vous et pour tous les Parisiens, auprès d'Anne HIDALGO :

- Olivier POLSKI, conseillère de Paris, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce et de l'artisanat ;
- Célia BLAUDEL, conseillère de Paris, adjointe à la Maire de Paris, en charge du développement durable, de l'environnement et de l'eau.

J'espère que vous défendrez avec moi et avec nous, les dossiers du 14<sup>ème</sup> arrondissement.

*Madame PETIT procède ensuite à la remise de l'écharpe tricolore à chacun de ses adjoints.*

**Mme PETIT**

Je déclare terminée cette première séance du Conseil d'arrondissement de cette nouvelle mandature, et je vous remercie pour votre belle présence.

Je voulais également embrasser mon fils, mon compagnon, mes parents, mon frère et ma sœur ici présents.

Je vous invite maintenant à partager un premier verre républicain de l'amitié sur le parvis de la mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement.

*La séance levée à 12h19.*